



SÉCURITÉ

Opération tranquillité vacances l'esprit léger

Active tout au long de l'année sur la commune, l'Opération Tranquillité grandissant à l'approche des départs en vacances.

Publié le 13 juin 2023

Comment ça fonctionne ?

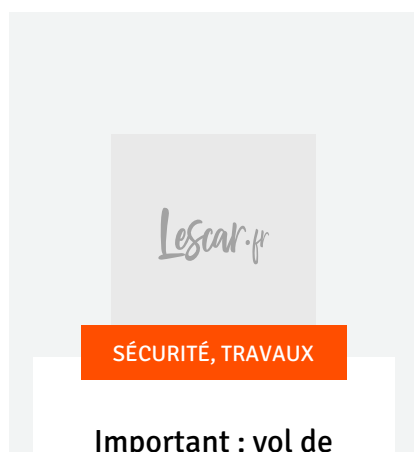
Pendant toute absence prolongée de votre domicile, vous pouvez demander à la police de surveiller votre domicile. Des patrouilles sont alors organisées par les forces de l'ordre, qui vous préviennent en cas d'anomalie (tentatives d'effractions, effractions, cambriolages).

Il vous suffit de signaler vos dates de vacances et de remplir la fiche de renseignements ci-contre. Il vous faudra ensuite la retourner à la Police Municipale dans un délais de 6 jours minimum avant votre départ. Nos agents assureront des passages réguliers à votre domicile afin de prévenir tout risque de cambriolage et feront également le lien avec le Commissariat.

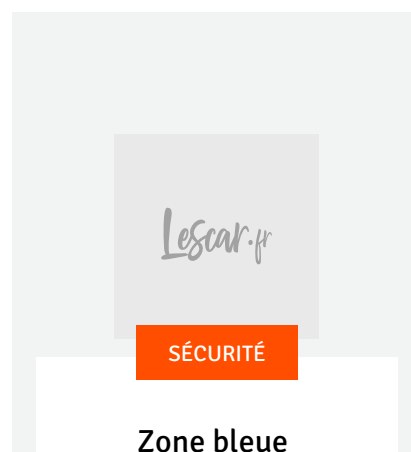
VOUS POURRIEZ ÊTRE INTÉRESSÉ PAR



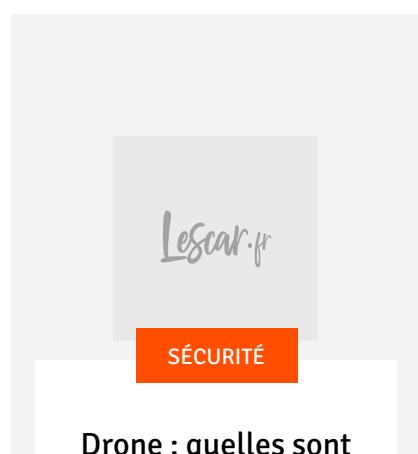
Savoir rouler dans les écoles



Important : vol de grilles d'égout sur la commune



Zone bleue



Drone : quelles sont les règles à respecter ?



**Hôtel
de
ville**

Allée du
Bois
d'Ariste
64230

Lescar
05 59 81
57 00

HORAIRES

:
Lundi au
Vendredi
de 8h30 à
12h et de
13h30 à
17h